

RP06 Postes HTB - Consignations pour travaux

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en vue d'effectuer des consignations pour travaux sur des postes HTB ou HTB/HTA (ouvrages ou installations).
- Mettre en place les moyens de sécurité pour se prémunir des risques électriques, conformément à la réglementation en vigueur.

Durée

21.00 Heures **3** Jours



Format de Formation

Présentiel - Synchrone



Public Visé

Technicien ou responsable de maintenance – Service technique - Intervenant HTB

Pré Requis

Le participant doit :

- connaître la technologie d'un poste HTB,
- disposer des vêtements de protection et des EPI (casque avec jugulaire et écran fascial, gants isolants CL00 et 3, ...).

Objectifs Pédagogiques

- Assurer le rôle et les responsabilités en tant que Chargé de
- Différencier les types d'opérations (travaux, consignation, ...) et les procédures d'accès.
- Analyser les risques et en informer les exécutants placés sous sa responsabilité.
- Prendre en compte et/ou rédiger une attestation de consignation HTB (schémas, particularités, ...).
- Préparer et réaliser une consignation pour travaux ou en 2ème étape HTB.
- Veiller à la compréhension et à l'application des consignes de sécurité.
- Assurer la surveillance des opérateurs lors d'une opération ou une manœuvre.
- Restituer l'avis de fin de travail ou l'AdC au CEX avant remise en exploitation.
- Rendre compte à la hiérarchie et situer son niveau de responsabilité.

Parcours pédagogique

Thèmes théoriques :

- réglementation : NF C18-510, FD 18-510-1 ou CPP, IPS, ... ,
- différents types d'opérations (consignation, travaux, séparation, ...), habilitations, acteurs,
- responsabilités en tant que Chargé de consignation et de travaux,
- organisation et gestion d'une opération avec différents opérateurs,
- procédures d'accès de l'exploitant (ex : DO RTE, CGM GRD, exigences et consignes de sécurité, ...),
- prise en compte de la sécurité du chantier.

Thèmes pratiques :

- visite préalable (évaluation des risques),
- organisation d'un chantier, avec analyse des risques, et information au exécutants,
- information aux opérateur par message collationné ou système dématérialisé et vérification,
- rédaction et/ou réception des documents associés (AdC, AdT, avis, ...),
- préparation et réalisation d'une opération de consignation et pour travaux (fiche manœuvre),
- balisage de la zone de travail et des chemins d'accès,
- choix des EPI et du matériel de protection collectif, ... ,
- Mise en place des MALT, fanions et identification des parties actives, ... ,
- fin d'opération avec restitution des accès au CEX et compte rendu à sa hiérarchie.

Evaluations des :

- connaissances : QCM* (*propriété intellectuelle de l'ISFME - diffusion non autorisée),
- compétences : mises en situations sur un départ HTB/BT et un transformateur HTB.

Méthodes pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur compétent dans le domaine.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations dans des conditions réelles de travail sur le site de St Affrique (12).

- Réalisation possible en délocalisé, sur demande (*sous réserve préalable d'une visite du site, des installations mises à disposition et des autorisations d'accès du chef d'établissement*).

Les salles pour la partie théorie sont équipées et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expériences, matériel et outillage adaptés.

Le formateur fait un tour de table en début de formation pour prendre en compte tout besoin d'adaptation

Méthodes et modalités d'évaluation

Les évaluations sont réalisées lors des différentes mises en pratique, de l'implantation d'un chantier (consignation) et à travers un QCM.

Un certificat de réalisation et un avis d'habilitation de niveaux H2(V), HE Manoeuvre - HTB et B2V/BC - BT sont délivrés et si déléataire, exploitant HC.

Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque participant à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.